

“ Lors de mon premier procès, je me suis concentré sur mes arguments

J'avais 29 ans quand, lors d'un stage au cabinet de Roland Dumas, qui était à l'époque avocat, celui-ci m'a demandé de plaider à sa place dans une affaire très technique. Je me suis retrouvé à défendre mon dossier contre Jean-Denis Bredin, un des ténors les plus réputés du barreau. Difficile de se sentir sûr de soi dans une telle situation ! Je me suis concentré sur le dossier, sur mes arguments, sur la solidité de ma thèse. C'est la seule recette qui marche. Un avocat voit en effet sa confiance sans arrêt mise à mal par les contradictions de la partie adverse, par les procès qu'il perd, par des doutes sur la justesse des causes qu'il défend. ”

**Christian Charrière-Bournazel,**  
avocat au barreau de Paris

